

La Lettre de



n° 73 - Septembre 2019

Nos coordonnées

Éditions Terres Ardennaises

19 avenue de Montcy-Notre-Dame - 08000 Charleville-Mézières.

Notre numéro de téléphone est le 03 24 33 81 17, celui de fax : 03 24 33 81 19.

Notre E-mail : terres.ardennaises@free.fr

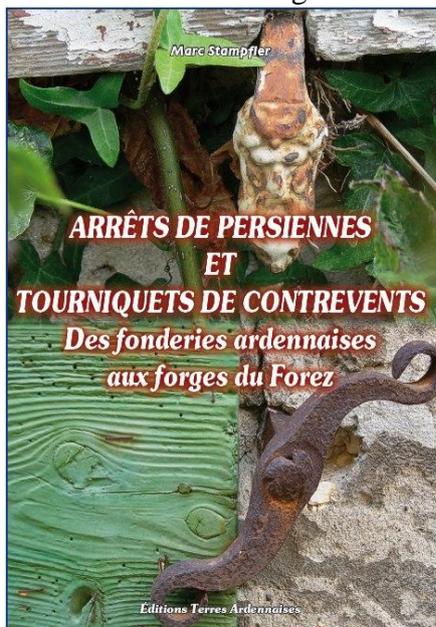
Notre site : <http://terres.ardennaises.free.fr>

Vivier-au-Court, vendredi 20 septembre 2019 à 18 h

Préau Panier, Rue Alphonse Panier,

Inauguration de l'exposition : « Un siècle et demi de fonderie »

Lancement de l'ouvrage : « ARRÊTS DE PERSIENNES ET TOURNIQUETS DE CONTREVENTS - Des fonderies ardennaises aux forges du Forez », écrit par Marc Stampfler.



Nulle autre région des Ardennes, qui peut s'enorgueillir d'avoir eu sur son sol, avec Vivier-au-Court et Vrigne-aux-Bois, deux villes qui méritèrent l'appellation louangeuse de « capitales de la quincaillerie » au XIX^e siècle, ne pouvait être aussi digne de lancer l'ouvrage de Marc Stampfler, que nous éditons.

D'autant que ce lancement se fera parallèlement à une exposition, mise sur pied par la Maison de la Fonderie de Vrigne-aux-Bois, qui excelle dans l'art de conserver les œuvres des forgerons et des panses brûlées et de les valoriser aux yeux du grand public.

Ce sera pour les visiteurs l'occasion de s'émerveiller devant les objets exposés, et d'acquérir un ouvrage extrêmement précis, sans être pédant, enrichi en permanence de nombreux clichés et documents, qui leur fournira les clefs pour comprendre l'histoire de ce qui fut un des pans les plus florissants de l'industrie ardennaise.

L'exposition sera visible les 21 et 22 septembre, au cours des Journées du Patrimoine.

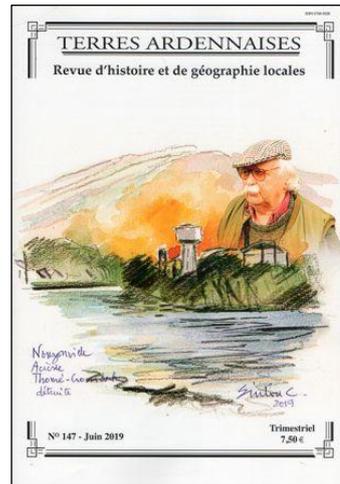
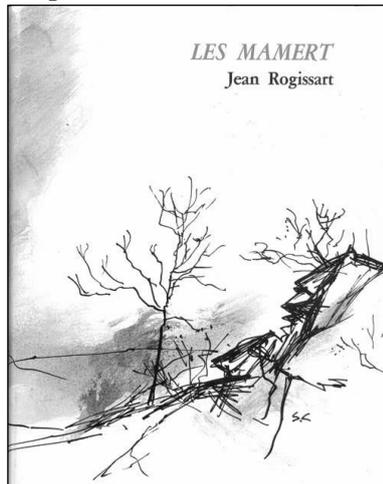
Horaires : 10 h-12 h et 14 h-17 h.

Marc Stampfler dédicacera son ouvrage, qui sera disponible sur place tout le long de l'exposition, le vendredi 20 septembre à 18 h et le samedi 21, de 14 à 17 h.

JOURNÉE MAISONS PAYSANNES

L'Association des Maisons Paysannes organise sa traditionnelle « JOURNÉE MAISONS PAYSANNES », le samedi 5 octobre 2019. Elle est intitulée « *Entre Nouzonville et Joigny, au cœur de la métallurgie ardennaise* ».

Il nous plaît de relayer cette initiative d'une association amie, surtout qu'elle se déroule sur un terrain que nous avons souvent abordé à travers des articles – une grosse douzaine dans notre revue, dont un sur le Musée du Vieux Nouzon, où se terminera la journée –, voire des livres. S'il fallait n'en choisir qu'un, ce serait la saga des Mamert, que nous avons réédité en 1984, et qui fut le premier livre de Terres Ardennaises.



Ceux et celles qui connaissaient Jean Clerc, pilier de Terres Ardennaises qui vient de disparaître (voir le n° 147 de notre revue), se souviendront de lui et de son attachement à sa ville natale. Il aimait rappeler le vieil adage d'avant la modification de Nouzon en Nouzonville, pour éviter aux employés des postes la confusion avec Mouzon, qu'il prononçait avec gourmandise : « *On est de Nouzon ou on ne l'est mi !* »

JOURNÉE MAISONS PAYSANNES SAMEDI 5 OCTOBRE 2019

Entre Nouzonville et Joigny, au cœur de la métallurgie ardennaise

Nouzonville, qui a connu presque 8 000 habitants avant 1914, en compte moins de 6 000. En cause la désindustrialisation, qui sera en quelque sorte le fil rouge de notre journée.

René Colinet, auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur le sujet, nous fera découvrir, tout au long de cette journée ce qui fut « Le Creusot ardennais » où on savait tout faire dans le domaine de la métallurgie.

Rendez-vous et accueil à partir de 9h45 au monument de Jean-Baptiste Clément, rue Victor Hugo, à l'entrée de Nouzonville en venant de Charleville.



10h : Évocation de J-B Clément vénéré à Nouzon, figure incontournable du mouvement ouvrier. Regards sur *Devant Nouzon*, ses usines, ses châteaux patronaux.

10h30 : Place Gambetta, centre administratif de Nouzonville. Regards sur le quartier : la place, l'ancienne usine Thomé-Génot, le château Lepault...

À partir de ce moment, il serait souhaitable de se regrouper en covoiturage : les déplacements se font en voitures pour éviter les trop longs trajets à pied mais les espaces sont limités. Merci de votre compréhension. Attention, les arrêts sont nombreux cette année !

11h15 : **Parking du cimetière, rue du Repos**. Là, subsistent de l'ancien cimetière quelques mausolées des familles patronales de la métallurgie nouzonnaise.

11h45 : Nous gagnerons ensuite le quartier de l'église (**parking place de Verdun ou rue Chanzy**) : regards sur le château Crépel, ex- école Ste-Thérèse, et sur quelques édifices intéressants dans la rue du Petit Gobron.

12h30 : Repas au restaurant *La Potinière* à l'entrée de Joigny, 5 rue des Hautes-Rivières.

Coupon réponse pour réserver votre repas >>>

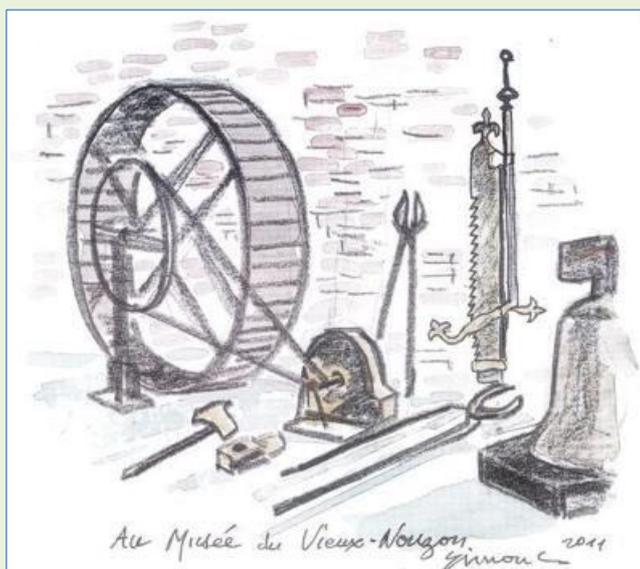


14h30 : René Colinet nous guidera « sur ses terres » à Joigny dans la *rue des Boutiques*, habitat bien caractéristique de la petite production métallurgique à domicile. **Parking rue de la Gloire**.

15h30 : Retour à Nouzonville : arrêt à la cité Remeillimont par la rue de Lorraine. Michel Degré commentera la cité ouvrière des années 1920, comparable à la cité Faure à Revin. **Parking rue de Lorraine**. Regards sur le château de la Cachette, ancienne propriété de la famille Soret, qui apparaît dans le roman de J. Rogissart, *Le temps des cerises*.

Retour par la rue Jean Jaurès. Arrêt au niveau des *Casernes*, maisons ouvrières et sur les châteaux de la famille Dury, dernier gérant de Thomé Génot, aux 63 et 59. Entre les deux, une nouvelle école privée qui remplace celle du château Crépel. Du 55 au 43, des logements de contremaîtres présentent des façades ornementées de faïences. **Parking au niveau du 55 rue Jean Jaurès**.

16h30 : Jean Goffart, conservateur du *Musée du Vieux Nouzon*, nous y accueillera pour nous commenter la maquette de l'ancienne Manufacture d'Armes, visitée par le Tsar Pierre le Grand en 1717, fermée en 1836. **Parking rue du Chauffour**.



Un goûter y sera servi. Cette journée sera ponctuée de quelques lectures tirées d'ouvrages d'auteurs locaux.

Popularisez cette lettre auprès de vos amis et connaissances.

Vous avez reçu cette lettre par une de vos connaissances, si vous souhaitez la recevoir directement, envoyez votre adresse mail à terres.ardennaises@free.fr.

Pour faciliter l'impression : la version PDF de la lettre >>>



Pour vous désinscrire, cliquez [ici](#)